



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

.....

Office National de Lutte
Contre la Fraude et la Corruption

DOSSIER RELATIF AU CONCOURS
DE CRÉATION D'UN LOGO DE LA
STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION (SNLCC)
- SÉNÉGAL -

DP

SOMMAIRE

I.	Termes de référence du concours.....	3
II.	Règlement du concours.....	7
III.	Critères d'évaluation des candidatures.....	10
IV.	Fiche de participation.....	11

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



**Office national de Lutte contre la
Fraude et la Corruption**

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONCOURS DE
CRÉATION DU LOGO DE LA STRATÉGIE NATIONALE
DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (SNLCC)**

JUILLET 2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La lutte contre la corruption est aujourd'hui au cœur des préoccupations des pouvoirs publics dans tous les pays du monde du fait que « *la corruption est l'une des plus graves entraves au développement économique et social. Elle constitue, en effet, un frein à la croissance économique en même temps qu'elle décourage le secteur privé, réduit les ressources disponibles pour le développement et menace les fondements de l'Etat de droit* »¹.

C'est dans ce sillage que le Chef de l'État a confié en 2017 à l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) la coordination du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC).

Aujourd'hui, le Sénégal dispose d'une stratégie nationale de Lutte contre la corruption dont le lancement officiel a eu lieu le 17 septembre 2021 sous la présidence effective du Président de la République, son Excellence Monsieur Macky SALL.

La vision de cette SNLCC est déclinée comme suit : l'éradication de la corruption au Sénégal en vue d'un développement durable et inclusif.

De même, l'objectif de la SNLCC est ***de combattre la corruption pour contribuer au développement durable et inclusif du Sénégal*** par :

- l'amélioration des cadres juridique et institutionnel de lutte contre la corruption ;
- l'amélioration de la gouvernance et de la coordination des interventions en matière de lutte contre la corruption ;
- le renforcement de la communication et des capacités des acteurs.

Dans le but d'offrir une identité visuelle à la SNLCC et une meilleure communication de ses activités, l'OFNAC, institution d'ancrage de ladite stratégie, lance un concours pour la création d'un logo comprenant la fourniture d'une charte graphique, document regroupant l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation du logo.

II. DESCRIPTION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Objet : L'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption lance un appel à concours pour la création d'un logo qui servira d'identité graphique pour la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC).

2. Cible : ce concours s'adresse aux sénégalais et aux étrangers résidant au Sénégal.

3. Cahier des charges : La conception et la réalisation d'un logo pour la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption se fera en prenant en compte le cahier des charges suivant:

¹ La loi n° 2012-30 du 28 décembre 2012 portant création de l'Office national de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC)

3.1. Objectifs du logo : les objectifs visés par le logo de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption sont entre autres :

- définir l'identité visuelle de la SNLCC à travers sa mission ;
- susciter l'intérêt autour de la SNLCC ;
- incarner la représentation graphique, visuelle, mentale et symbolique de la SNLCC ;
- amener le public cible à mémoriser rapidement et efficacement l'image graphique, visuelle, mentale et symbolique de la SNLCC ;
- permettre au public cible d'identifier de manière instantanée la SNLCC.

3.2. Caractéristiques graphiques : le logo, image mental, est le point statique sur lequel l'attention devra se cristalliser aisément. Il doit respecter les caractéristiques suivantes :

- **l'innovation** : le logo prônera l'innovation recherchée par la SNLCC qui constitue un outil nouveau dans la synergie des actions en matière de prévention et de lutte contre la corruption ;
- **l'expressivité**: le logo sera facile et agréable à voir par son graphisme, ses couleurs, ses polices de caractères, sa composition, etc.;
- **l'originalité** : le logo ne devra pas être une déclinaison d'un autre logo. Toutefois, il pourra s'inspirer des sceaux, drapeau et emblèmes nationaux ou autres. Son authenticité devra être certaine;
- **l'unicité et la simplicité** : ces aspects devront permettre d'ancrer plus facilement le logo dans la mémoire du public - cible, en lui donnant une « personnalité propre » qui concourt à sa visibilité et à sa lisibilité.

Le logo proposé devra être livré avec une brève description de sa signification.

3.3. Dénomination officielle : La dénomination officielle de la Stratégie est comme suit : **Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC)**.

3.4. Conditions techniques : Le logo devra impérativement respecter les conditions techniques suivantes :

- être en monochrome ou bien en polychrome ;
- comporter au maximum trois (03) couleurs avec précision du pourcentage du mélange des couleurs ;
- pouvoir être reproduit en garantissant une qualité optimum pour la version noir blanc. Une attention soutenue sera donc portée sur la lisibilité du logo;
- être sous formats : JPEG, AI, TIFF, PNG, BMP ;
- être transposable sur différents supports informationnels et promotionnels.

4. Modalités de participation au concours et soumission des offres

Ce concours est ouvert à tous les professionnels des arts visuels, graphiques et infographiques. Chaque candidat(e) ne peut proposer qu'un (01) seul logo assortie d'une proposition de charte graphique.

- Le logo est à présenter, de manière anonyme, sur format papier A4 (21cm x 29,7cm) ;
- chaque logo doit être accompagné de son descriptif joint séparément. Sans cette description, l'œuvre ne sera pas considérée ;
- une clé USB comportant le logo sous les formats définis ci-dessus doit être fournie ;
- toutes les œuvres reçues dans le cadre de cette consultation resteront propriétés de l'OFNAC ;
- l'OFNAC peut, au besoin, apporter quelques retouches à l'œuvre retenue compte tenu des exigences de son utilisation ;
- le logo retenu figurera sur tous les supports de communication de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption.

Une candidature ne sera jugée complète et recevable qu'après la soumission de l'œuvre sous les deux formats (numérique et support physique).

Les documents (logo sur A4, description sur A4, et clé USB) doivent être mis dans une enveloppe sur laquelle le participant renseignera les informations suivantes : Prénoms-nom, numéro de téléphone et email.

Cette enveloppe sera à son tour glissée dans une autre enveloppe qui sera adressée à la Présidente de l'OFNAC avec la mention « CONCOURS LOGO SNLCC- Sénégal » et déposée au siège de l'OFNAC sis aux lots 72 -73 Mermoz - Pyrotechnie - Cité Keur Gorgui - Dakar/Sénégal.

Le concours est ouvert à compter du **03 août 2022** et se terminera le **03 octobre 2022**, à **16 heures**.

Toutefois, si l'OFNAC considère ne pas avoir suffisamment de propositions, il s'autorise à prolonger la durée au-delà de cette date.

5. Critères de sélection : Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- adéquation avec la vision et l'objectif de la SNLCC en termes de synergie des actions en matière de prévention et de la lutte contre la corruption ;
- respect des présents termes de référence, du règlement et des délais du concours ;
- qualité de la création artistique.

Un règlement du concours, des critères d'évaluation des candidatures et une fiche de participation sont élaborés pour compléter les dispositions d'organisation dudit concours de création du logo de la SNLCC – Sénégal.

RÉGLEMENT DU CONCOURS DE CRÉATION D'UN LOGO POUR LA STRATÉGIE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (SNLCC) DU SÉNÉGAL

La Présidente de l'Office national de Lutte contre la fraude et la Corruption (OFNAC), habilitée à agir pour le compte de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) du Sénégal, lance un concours de création de logotype (logo) pour la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC).

Article premier.- Le concours est ouvert à toute personne physique, illustrateurs, infographistes et autres professionnels de la filière des Arts Visuels et Graphiques. La proposition de logo est individuelle.

Article 2.- Les candidats intéressés doivent déposer une (01) seule proposition par candidat.

Article 3.- La proposition de Logo, accompagnée d'un document explicatif d'une page et d'un CV détaillé, doit être présentée en support physique et sur clé USB. Elle doit respecter les normes et exigences pour la création de logo et présenter les caractéristiques suivantes :

- **spécificité et simplicité** (esthétique, harmonie des couleurs) : ces aspects devront permettre d'ancrer plus facilement le logo dans la mémoire du public cible et de l'identifier plus vite ;
- **originalité et porteur de sens** (créativité/innovation) : le logo de la SNLCC du Sénégal ne devra pas être une déclinaison d'un autre logo ;
- **mémorable/reconnaissable**: il devra être lisible, facilement reconnaissable ;
- **déclinable, flexible, polyvalent** : le logo doit pouvoir s'adapter sur différents supports de communication.

Il doit être reconnaissable même décliné en une seule couleur. Le logo devra être suffisamment lisible afin de pouvoir être identifiable sur des tailles ou des résolutions inférieures.

Article 4.- La soumission au format papier se fera sur une feuille A4, fond blanc (21 cm x 29.7 cm). Cette feuille est anonyme. Aucune autre mention (nom du participant, signature) ne doit figurer sur le papier, sinon l'œuvre proposée sera rejetée.

Une autre feuille A4 fond blanc (21 cm x 29.7 cm) doit être jointe au logo sur laquelle le participant décrit brièvement en français la signification de son œuvre (choix des couleurs, signification des constituants, relation avec la mission et objectifs de la SNLCC). Sans cette description, l'œuvre ne sera pas considérée. Ce document non plus ne doit pas comporter le nom du participant.

Une clé USB comportant le logo sous les formats définis ci-dessus doit être fournie.

Le dossier complet de soumission peut être téléchargé sur le site de l'OFNAC à l'adresse **www.ofnac.sn**, ou retiré à son siège sis aux lots 72 -73 Mermoz-Pyrotechnie – Cité Keur Gorgui -Dakar/Sénégal – Tél. : +221 33 889 98 38 (demander après le Chef du Département Prévention ou la Cheffe de la Cellule Communication).

Article 5.- La participation au concours est libre et gratuite. Aucun frais d'inscription ou de participation n'est exigé ni pour le retrait, ni pour le dépôt des dossiers de candidature.

Article 6.- La proposition de logo par le candidat doit être originale et inédite. Elle ne doit jamais avoir été présentée, ni primée, quelle qu'en soit la nature. Le logo proposé doit être libre de tous droits de quelque manière que ce soit.

Article 7.- Les propositions de logo seront examinées, évaluées, appréciées, sélectionnées et classées par un jury selon des mécanismes appropriés.

Article 8.- Le jury constitué conformément à l'article 7 ci-dessus se réunira pour présélectionner les trois (03) meilleures propositions de logo par ordre de mérite et en informer, par la remise d'un procès-verbal dûment signé par les membres du jury, la Présidente de l'OFNAC.

Article 9.- Le présent concours est doté de trois (03) prix : **1^{er} prix : 1 500 000 F CFA ; 2^{ème} prix: 750 000 F CFA ; 3^{ème} prix: 500 000 F CFA.** Les prix consisteront en des dotations financières pour solde de tous droits.

Article 10.- Les trois propositions présélectionnées seront soumises à la sanction d'un Comité de validation mis en place par la Présidente de l'OFNAC qui attribuera les prix.

Article 11.- La publication des résultats se fera après l'approbation dudit Comité.

Article 12.- Le logo pressenti remporté le premier prix serait amendé afin d'être le logotype de la SNLCC - Sénégal après la négociation concluante du projet de contrat. Une négociation infructueuse conduira l'OFNAC à ouvrir les négociations au candidat classé 2^{ème}.

Un contrat sera signé à cet effet avec le candidat retenu qui devra finaliser le logo et la charte graphique associée conformément aux termes de référence.

Article 13.- Seront systématiquement rejetés, les logos ne respectant pas les normes et exigences pour la création du logo de la SNLCC – Sénégal ou ayant des mentions ou indications de nature à porter atteinte à la morale publique, aux bonnes mœurs et aux valeurs de la SNLCC voire de l’OFNAC.

Article 14.- Les logos primés deviennent la propriété de la Stratégie nationale de lutte contre la Corruption (SNLCC) – Sénégal S/C OFNAC. Les lauréats s’engagent à céder à l’OFNAC les droits (patrimoniaux) attachés à leurs œuvres.

Article 15.- L’OFNAC peut annuler cette consultation à tout moment et n’est pas tenu de primer si les propositions ne répondent pas à ses attentes minimales.

Article 16.- Tout différend entre les lauréats et l’OFNAC fera l’objet d’une tentative de règlement à l’amiable, à la requête du prestataire. En cas d’échec de la tentative de règlement à l’amiable, l’affaire ne peut être portée que devant la juridiction sénégalaise compétente.

Article 17.- La participation à ce concours implique l’acceptation stricte et sans réserve du présent règlement.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

La sélection du logo se fera selon les critères d'évaluation suivants :

N°	Critères d'évaluation	
Critère obligatoire	Respect du règlement du concours de création de logo de la SNLCC	
	Critères	Note
1	Qualifications et expérience du candidat : <ul style="list-style-type: none">- qualification générale (10%) ;- expérience spécifique en logo (60%) ;- Expérience spécifique en charte graphique (30%).	10
2	Spécifique et simple (esthétique, harmonie des couleurs)	20
3	Original et porteur de sens (créativité/innovation)	40
4	Mémorable / Reconnaissable	20
5	Déclinable, flexible, polyvalent	10
TOTAL		100

N.B. : Le candidat doit obligatoirement fournir un document explicatif de l'œuvre « Texte explicatif de la proposition de logo de la SNLCC » sur un fichier séparé en version électronique (sur clé USB) et en format papier.

FICHE DE PARTICIPATION

**Concours de conception du logo de la Stratégie nationale de Lutte contre la
Corruption (SNLCC) - Sénégal**

Délai de soumission : 03 octobre 2022 à 16 heures

(Partie réservée à l'OFNAC)

N° enregistrement :

Date : **Heure :**

Déposé par :

COORDONNÉES DU CANDIDAT

Prénoms et nom:

Adresse :

Fonction - Qualité :

Ville :

Région :

Téléphone :

Email :

DESCRIPTIF

Veillez décrire ici votre projet de logo (12 lignes au plus):

En participant au concours de conception du logo de la SNLCC - Sénégal, chaque participant déclare et certifie avoir lu le règlement y afférent et s'engage à se conformer aux conditions de participation à ce concours. Chaque participant convient par ailleurs qu'au cas où son projet serait désigné lauréat du concours, il/elle renoncera aux droits (cession des droits d'exploitation non commerciale) et avantages relatifs à l'exposition, la modification, la reproduction, la publication, la distribution, l'usage et toute autre exploitation de son œuvre, dès réception du prix adjugé au projet gagnant.

Signature du candidat

Date:

N.B : Cette fiche doit être jointe au dossier de participation

